

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20808 Numéro SIREN : 798 261 640 Nom ou dénomination : A LA BELLE VIANDE

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2018 sous le numéro de dépôt 101188



20181011882016

DATE DEPOT : 19/10/2018

N° DE DEPOT : 101188

N° GESTION : 2013B20808

N° SIREN : 798261640

DENOMINATION : A LA BELLE VIANDE

ADRESSE ; 2 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

MILLESIME : 2016

A LA BELLE VIANDE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 Euros
SIERGE SOCIAL : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS
RCS : PARIS 798.261.640



Serge Horeau

RAPPORT DE GESTION
établi par la Présidence
et présenté à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

19 OCT. 2018

Sous le N° :

101882

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires est en hausse puisqu'il s'est élevé à 520.290 Euros contre 494.671 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 5 % environ.

Parallèlement, les charges d'exploitation augmentent elles aussi dans des proportions relativement identiques puisqu'elles s'élèvent à 502.770 Euros contre 476.289 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 6 % environ.

Par conséquent, notre résultat d'exploitation augmente légèrement puisqu'il s'élève à 19.840 Euros contre 18.513 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 7 % environ.

Notre société reste bénéficiaire puisqu'elle a dégagé un bénéfice de 11.750 Euros contre un bénéfice de 9.350 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 26 % environ.

- **Activité / Evénements intervenus durant l'exercice / Perspectives d'avenir**

Nous avons connu un nouvel exercice écoulé plutôt satisfaisant avec un chiffre d'affaires et des résultats en amélioration, et ce malgré un contexte économique qui reste difficile.

Nous devons néanmoins faire porter nos efforts sur une meilleure maîtrise de nos charges, afin d'améliorer notre rentabilité.

Nous espérons qu'il en sera ainsi sur l'exercice en cours. Les premiers résultats sur l'exercice en cours semblent aller en ce sens.

- Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2016

Néant.

- Activités de Recherche et développement

Néant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des chiffres de l'exercice précédent vous est donné à titre comparatif.

Par ailleurs, la Société a appliqué les nouveaux textes du Comité de Réglementation Comptable sur la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs (C.R.C. 2004-06), l'amortissement et la dépréciation des actifs (C.R.C. 2002-10 et 2003-07). L'application de ces textes et le changement de méthode en découlant n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes présentés ci-après.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 520.290 Euros contre 494.671 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 5 % environ.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 60.265 Euros contre 55.962 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 8 % environ.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'est élevé à 18.327 Euros contre 17.428 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 5 % environ.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 502.770 Euros contre 476.289 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 6 % environ.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 19.840 Euros contre 18.513 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 26 % environ.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde négatif de - 7.322 Euros des produits et frais financiers, il demeure positif à hauteur de 12.518 Euros contre 9.734 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 29 % environ.

Compte tenu :

- d'un résultat exceptionnel de – 210 Euros,
- d'un impôt sur les bénéfices de 558 Euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 11.750 Euros contre un bénéfice de 9.350 Euros l'exercice précédent, soit une amélioration de + 26 % environ.

- Proposition d'affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice : 11.750 Euros

- A la « Réserve légale », la somme de 3.065 Euros,
qui se trouverait ainsi intégralement dotée,
- Le solde au compte « Report à nouveau », soit la somme de 8.685 Euros.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 57.728 Euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

- Dépenses non déductibles fiscalement et charges somptuaires

Nous vous précisons qu'il n'existe aucune dépense non déductible et charge somptuaire, à l'exception d'une somme de 284 Euros au titre d'amendes et/ou pénalités, ayant donné lieu à réintégration fiscale au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé et décrites dans le rapport spécial établi par Monsieur le Président.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Après avoir examiné la situation du mandat du Président, nous vous précisons que ce mandat n'est pas arrivé à expiration.

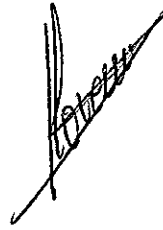
PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, nous vous demandons également de bien vouloir prendre acte de la rémunération annuelle de la Présidence pour l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Monsieur le Président vous invite, après la lecture des rapports présentés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. H. H.', written diagonally across the page.

A LA BELLE VIANDE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS
RCS : PARIS 798.261.640



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 11.750 Euros, décide de l'affecter de la façon suivante:

Bénéfice de l'exercice : 11.750 Euros

- A la « Réserve légale », la somme de 3.065 Euros,
qui se trouve ainsi intégralement dotée,
- Le solde au compte « Report à nouveau », soit la somme de 8.685 Euros.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 57.728 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Serge Horeau

① BILAN SIMPLIFIE

Exercice clos le 31/12/2016

Néant ☐

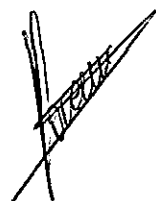
ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2016 ③	Net 31/12/2015 ④
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	151 000	012	151 000	151 000
- Autres	014	20 251	016	20 251	6 357
Immobilisations corporelles	028	210 436	030	147 998	166 170
Immobilisations financières (1)	040	6 032	042	6 032	6 032
(5) TOTAL I	044	387 718	048	305 030	329 558
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060	13 790	062	13 790	15 443
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070		
Créances autres (3)	072	3 559	074	3 559	10 149
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	9 650	086	9 650	7 283
Charges constatées d'avance	092		094		893
TOTAL II	096	26 998	098	26 998	33 769
TOTAL GENERAL (I + II)	110	414 716	112	332 028	363 327

PASSIF		31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel	120	40 000	40 000
Ecart de réévaluation	124		
Réserve légale	126	935	
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134	5 043	(3 372)
Résultat de l'exercice	136	11 750	9 350
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	57 728	45 978
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	189 929	222 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	29 313	40 036
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	43 133	55 180
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	274 300	317 350
TOTAL GENERAL (I + II + III)	180	332 028	363 327

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Serge Horeau



② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2016

Néant ☐

A - RESULTAT COMPTABLE					31/12/2016		31/12/2015	
Ventes de marchandises			(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210	520 290	494 671
Production vendue biens				215		214		
Production vendue services				217		218		
Production stockée						222		
Production immobilisée						224		
Subventions d'exploitation reçues						226	2 000	
Autres produits						230	320	131
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	522 610		494 802
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	315 030	304 396
Variation de stock (marchandises)						236	1 654	(6 895)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier			6 385	immobilier)		242	76 889	74 430
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE				243	430	244	1 912	2 284
Rémunérations du personnel						250	60 265	55 962
Charges sociales						252	18 327	17 428
Dotations aux amortissements						254	28 526	28 642
Dotations aux provisions						256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger				259		262	167	42
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles								
Total des charges d'exploitation (II)					264	502 770		476 289
1 - Résultat d'exploitation (I - II)					270	19 840		18 513
Produits financiers					III	280		
Produits exceptionnels					IV	290		
Charges financières					V	294	7 322	8 779
Charges exceptionnelles : - Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					VI	300	210	284
- Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)								
Impôts sur les bénéfices					VII	306	558	100
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V+ VI + VII)					310	11 750		9 350
B - RESULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable colonne I, déficit comptable colonne 2			312	11 750	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles						322		
Impôts et taxes non déductibles						324	1 835	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés			247	Ecart valeurs	248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997
Déductions								
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127			
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990					
Divers, dont : ZFA 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346		350	2 752
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice colonne I, déficit colonne 2	352	10 833	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables				(dont imputés sur le résultat)			360	
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice colonne I, déficit colonne 2	370	10 833	372

DETAILS - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2016

I - REINTEGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2016
	Montant

II - DEDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2016
	Montant
CICE	1 685
CIA	1 067

Néant ☐

A LA BELLE VIANDE

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)																
Nature des immobilisations	Valeur d'actif 1	Amortissements 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession 4	Plus ou moins-values											
					Court terme 5	Long terme										
						19% 6	15% ou 16% 7	0% 8								
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)					579		Régularisations	590		583		594		595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession déduites d'exploitations de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)												591				
TOTAL									596		585		597		599	

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2016

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI) Désignation de l'entreprise : A LA BELLE VIANDE

1 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
Immobilisations incorporelles	700		705			Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775			Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B			

II - DEFICITS REPORTABLES

Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
	- Imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
	- Reportables	984		IV - DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA			
	- De l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870					

V - ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3113-1 et L3211-1 du Code des transports)

800



VI - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	29 153
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	26 451
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

« A LA BELLE VIANDE »

Société par actions simplifiée

au capital de 40.000 €uros

Siège social : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS

RCS PARIS : 798.261.640

Exercice clos le 31 décembre 2016

ANNEXE COMPTABLE

I REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en presumant de la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

2 - Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

3 - Les participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements sont évalués au coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision du montant de la différence est constituée.

4 - Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les travaux en cours sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute est inférieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation sous déduction des frais proportionnels de vente.

5 - Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II CHANGEMENT DES METHODES COMPTABLES

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification fondamentale, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.